

Gaz de schiste : le sous-sol du bassin suscite la convoitise

La possibilité d'extraire du gaz de schiste dans la région soulève l'indignation de la Frapna. Qui dénonce des risques énormes sur l'environnement.

Eric Feraille n'en revient toujours pas. La possibilité d'extraire du gaz de schiste dans le bassin annécien et l'Albanais le laisse pantois. Et dépit. « C'est la pire chose qui pouvait nous tomber sur la tête », lâche-t-il. Président de la Frapna (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature), après avoir été aux commandes de l'antenne haut-savoiarde, l'homme n'a pas de mots assez durs pour condamner la décision du gouvernement. « Cela va totalement à l'encontre des décisions prises dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. C'est hallucinant. » L'affaire commence aujourd'hui à pren-



L'ouest de la Haute-Savoie (Albanais, région d'Annecy) est une zone répertoriée par l'Etat dans sa cartographie d'extraction du gaz de schiste. (photo d'illustration)

dre une ampleur médiatique conséquente, plusieurs associations crient au scandale. Il faut dire que le dossier a été mis sous le boisseau et que l'Etat a fait un minimum de publicité autour d'un sujet qui prête forcément à controverse (lire aussi ci-dessous).

Pour cause, s'insurge Eric Feraille, l'extraction de gaz de schiste s'apparente, selon lui, à un « désastre écologique. » Techniquement, elle nécessite le forage de puits. Il faut ensuite, en souterrain, fracturer la roche par injection d'eau sous forte pression avec du sable fin et des produits chimiques pour éviter que les fractures ne se referment.

France, mais le gouvernement a déjà délivré des permis d'extraction dans certaines régions (le sud-est). Pas encore en Haute-Savoie, mais la zone a été répertoriée dans la cartographie d'extraction du gaz de schiste. « Cela correspond au pays de Gex et au sillon alpin, jusqu'à Grenoble. »

Eric Feraille craint un paysage transformé par les derricks. « Les gisements durent deux à trois ans, les puits sont en général espacés de 500 mètres. » Tout cela, déplore-t-il, pour la seule satisfaction des grands groupes pétroliers.

OLIVIER DURAND

Tout a commencé il y a un an

Le projet d'exploiter le gaz de schiste remonte à mars 2010 : alors ministre de l'Écologie, Jean-Louis Borloo signe au pétrolier Total et à la firme texane Schuepbach Energy LLC, associée à GDF Suez, trois permis d'exploration de gaz de schiste dans le sud-est de la France. Une autorisation qui passe presque en catimini à l'époque.

Face à la gronde montante au fil du temps (y compris chez certains parlementaires, mais surtout de la part de plusieurs col-

lectivités locales et des associations écologistes), Nathalie Kosciusko-Morizet a annoncé, en février, un moratoire sur la prospection du gaz de schiste. Moratoire qui vient d'être prolongé jusqu'à cet été. « Tout est suspendu », confirme le député Lionel Tardy.

L'Assemblée nationale a d'ailleurs lancé une mission d'information sur les gaz de schiste. Cette mission sera pilotée par deux députés et rendra son rapport le 8 juin.

Toxicité

Les produits chimiques en question, Eric Feraille en craint les effets sur l'environnement : acide chlorhydrique, carbonate de sodium et de potassium, isopropanol... parmi d'autres. « On nous dit qu'à petites doses, cela ne présente aucun danger, mais c'est faux, ces produits sont nécessairement toxiques même dans des petites proportions. »

Actuellement, aucun puits n'a (encore) été creusé en

LE GAZ DE SCHISTE, KÉSACO ?

Le gaz de schiste est une forme de gaz naturel produite à partir des schistes (roches qui ont pour particularité d'avoir un aspect feuilleté, et de se déliter en plaques fines ou « feuillet rocheux »).